

REGLEMENT DE LA COUPE VERON 2020 / 2021

REGLES GENERALES D'ARBITRAGE DU JEU PAR 3 BANDES SELON LES NORMES DE LA F.F.B.

La différence avec les modes de jeux classiques réside dans le comptage des points. Ceux-ci sont attribués en fonction du nombre de bandes effectuées à chaque carambolage :

- _ Point direct = 0 point mais permet de continuer – interdiction de jouer 2 points directs de suite
- 1 bande = 1 point
- 2 bandes = 2 points
- 7 bandes = 7 points

La distance à effectuer par chaque joueur est calculée en fonction de sa moyenne au jeu par 3 bandes.

Celle-ci étant calculée comme ci-dessous :

Feuille Moyenne pour les poules - Points – 10% pour le tournoi final.

Les équipes sont constituées de 3 joueurs d'un même club auxquels est attribué un numéro de 1 à 3 dans l'ordre descendant des moyennes. Les engagements sont envoyés sous la responsabilité des Présidents des Clubs concernés.

Les équipes engagées ont la possibilité en cours de saison de rajouter 1 ou 2 joueurs maxi par équipes jusqu'à mi-décembre, si l'un de ceux-ci est indisponible, un membre de leur club. Ce joueur ne devra pas être déjà engagé dans une autre équipe et ne pourra concourir que pour cette équipe. Avant la rencontre, l'équipe concernée devra prendre contact avec Mr TOUPIN Emmanuel (billard club de Mansigné) pour accord sur sa moyenne et son handicap.

Les rencontres se déroulent en matches poursuites, les deux numéros 3 se rencontrent en premier. Dès que l'un des 2 joueurs a atteint son handicap, ceux-ci sont remplacés par les deux numéros 2 sans interruption de parties. Même scénario pour les 2 joueurs numéro 1. L'équipe qui a terminé la première arrête, il y a éventuellement reprise pour l'équipe adverse dans les matches de poules. Les joueurs n°3 ne peuvent pas faire plus de points que leur handicap, les joueurs n°2 ne peuvent pas faire plus de points que les handicaps cumulés 3 + 2.

Les moyennes prises en compte pour les joueurs seront dans l'ordre :

- les performances réalisées au cours de la Coupe Véron 2019 / 2020
- la moyenne du classement officiel F.F.B. 2019 / 2020
- La moyenne déclarée sur l'honneur par le président du club concerné
- Le nombre de points minimum d'un joueur est de 35 points (31 points pour le tournoi final)
- L'organisateur de la compétition (billard club Mansigné) se réserve la possibilité de modifier la moyenne d'un joueur manifestement sous classé, en cours de saison.
- Les moyennes des joueurs évoluant en N1 seront réajustées pour le billard de 2,80m en appliquant un coefficient multiplicateur de 1,1

- Les joueurs classés en catégorie N1 à la bande n'auront pas la possibilité de jouer les points directs
- L'arbitrage sera effectué par les joueurs de chaque équipe dans l'ordre suivant : n°1 puis n°3 enfin n°2
- Les frais de billard seront supportés par l'équipe qui reçoit.
- Un droit d'engagement de 20 euros par équipe engagé sera perçu par le BILLARD CLUB DE MANSIGNE lors de l'inscription;
- Les poules, le calendrier et l'organisation de la finale seront établis après réception des engagements.
- Tous les cas particuliers non prévus et tout problème pouvant survenir au cours des rencontres seront à soumettre à l'organisateur qui tranchera.
- Les rencontres se dérouleront aux dates et heures convenues après entente entre les deux équipes concernées.
- Les engagements seront envoyés avant le 27 septembre 2020

Mr TOUPIN Emmanuel
 Longchamp
 72510 MANSIGNE
 Tél: 06 45 86 50 35
manu.billard@outlook.fr

P.S - Organisation :

- Chaque poule sera constituée de plusieurs équipes qui se rencontreront en match aller/retour
- Les équipes devront se contacter
- Les résultats de chaque rencontre devront être envoyés à Mr TOUPIN Emmanuel par le club recevant
- Toutes les rencontres devront être terminées le (voir feuille de poule)
- Les 8 premières équipes seront qualifiées pour les demi-finales
- Les demi-finales se dérouleront dans les clubs (Les 1^{er} de chaque poule)
 Les dates seront communiquées ultérieurement suivant les calendriers F.F.B. et Championnat de la Sarthe (voir feuille de poule)
- Ne seront qualifiées que les équipes ayant effectuées tous leurs matches
- Seuls les joueurs ayant participé aux éliminatoires pourront disputer la finale
- Tours de jeu du samedi : Poule unique

4 équipes joueront les uns contre les autres
 Les rencontres se dérouleront à Mansigné de 9h à 18h